

PROCÉDURE DE RÉSERVATION EN LIGNE

Rendez-vous sur la plateforme de réservation sur suresnes.fr

■ Réservez par créneau horaire de rdv

Les créneaux sont d'une durée d'1 heure et sont différenciés selon les bassins : grand bain, petit bain et pataugeoire.

■ Le grand bain est dédié aux nageurs,

être capable de nager 25 m sans s'arrêter et de s'immerger.

■ La pataugeoire est dédiée aux famille avec enfants

sur inscription au maximum pour 4 personnes.

■ Le petit bain est dédié aux groupes n'excédant pas 6 personnes.

IL VOUS FAUDRA PRÉSENTER LE JUSTIFICATIF D'INSCRIPTION À L'ENTRÉE DE LA PISCINE À L'AGENT MUNICIPAL (TÉLÉPHONE OU PAPIER).

Les inscriptions seront limitées à 2 créneaux par semaine pour permettre au plus grand nombre de pouvoir bénéficier d'un créneau.

Indiquez vos coordonnées téléphoniques et votre e-mail pour recevoir le justificatif mais aussi pour pouvoir être contacté en cas de problème.

Il sera possible d'annuler une réservation via la plateforme en cas de contretemps.

Il n'est pas possible de réserver 2 créneaux d'affilée.



RÉOUVERTURE DE LA PISCINE

PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19

Bienvenue à la piscine du centre sportif des Raguidelles

En cette période de crise sanitaire du COVID-19, et afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions, un protocole d'accueil et d'usage des lieux a été mis en place.

Nous vous remercions de lire attentivement les explications figurant dans ce document et de bien suivre les consignes qui y sont décrites.

Un doute ? Une question ?

Le personnel de la piscine est là pour vous répondre, n'hésitez pas.



VOTRE ARRIVÉE

- Votre visite sur le site aura fait l'objet auparavant d'une réservation d'un créneau horaire sur le site suresnes.fr.
- Il est interdit d'entrer dans l'établissement sans y avoir été invité préalablement par un agent municipal.
- L'entrée et la sortie se font par la porte côté dojo.
- Les personnes à mobilité réduite peuvent utiliser l'ascenseur.
- L'utilisation de gel hydroalcoolique est obligatoire.
- Dans tout le bâtiment, suivez bien les flèches de circulation et arrêtez-vous aux emplacements qui vous le signalent au sol.
- Pas de réservation par téléphone.
- Port du masque obligatoire.

LES VESTIAIRES

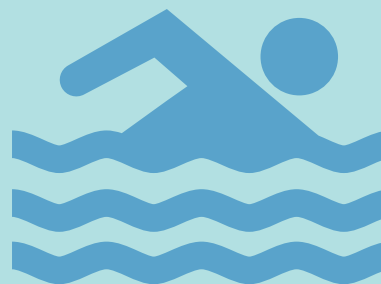
- L'utilisation des vestiaires est modifiée.
- Les casiers mécaniques de rangement sont condamnés. Dès lors, évitez d'apporter tout objet de valeur.
- Vos affaires personnelles seront rangées dans des sacs, disposés à leur tour au bord du bassin. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol.
- L'entrée dans les vestiaires ne se fait que sur invitation d'un agent d'accueil.
 - Une fois changé, il est obligatoire d'attendre que l'on vous présente un sac plastique afin d'y ranger vos affaires.
 - Ces sacs devront ensuite être posés sur les emplacements prévus à cet effet dans les douches et à côté des bassins.
 - Vous devez impérativement attendre l'invitation d'un maître-nageur pour entrer sur les bassins.

Attention !

Vous ne serez pas autorisés à prendre de douche en sortant des bassins et en retournant aux vestiaires.

Attention !

Toute personne réservant dans le grand bassin doit être capable de faire 50 mètres, soit un aller-retour sans prendre d'appuis solides pour s'aider au déplacement. Elle doit aussi être capable de s'immerger complètement en fin de longueur chaque 25 mètres.



LES BASSINS

- Vous devrez impérativement respecter le temps de baignade qui vous est imparti (1h).
- Le sens de circulation doit être respecté.
- Les sauts et plongeurs sont interdits même dans le grand bassin.
- Suivez bien les instructions des maîtres-nageurs afin d'être placés dans la zone du bassin qui vous sera affectée.
- Évitez le plus possible toutes les positions statiques sur les plages des bassins et dans l'eau. N'oubliez pas non plus de respecter alors la distanciation de sécurité d'1 mètre.
- Les lignes d'eau sont à sens unique. Le déplacement se fait à droite de la ligne d'eau pour l'aller et pour le retour dans le bassin.
- La ligne d'eau centrale est fermée et n'est donc pas accessible.
- Le matériel est interdit à l'exception des lunettes, planches, palmes, pull-boys, brassards. Aucun matériel ne sera prêté par les agents, y compris celui servant d'aide à la flottaison.
- Tout matériel personnel utilisé devra être désinfecté avant et après la baignade dans les bacs d'eau chlorée et de rinçage prévus à cet effet et disposés sur les plages des bassins.
- Si besoin, il faudra vous moucher dans des mouchoirs à usage unique qui seront immédiatement jetés dans les poubelles du bassin. Ce geste sera obligatoirement suivi d'une désinfection systématique des mains avec du gel hydroalcoolique mis à disposition.